

ORDRE DU JOUR
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 5 FEVRIER 2022

Administration générale

1. Compte-rendu des décisions prises par Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération Pays Basque par délégation du Conseil communautaire.
2. Compte-rendu des décisions prises par le Conseil permanent de la Communauté d'Agglomération Pays Basque par délégation du Conseil communautaire.
3. Ajustements de la représentation de la Communauté d'Agglomération Pays Basque au sein de divers organismes.

Transition Ecologique et Energétique - Agglomération citoyenne

4. Rapport développement durable de la Communauté d'Agglomération Pays Basque: bilan 2021 et orientations 2022.
5. Rapport annuel sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes – Année 2022.

Finances, Fiscalité

6. Débat sur les orientations budgétaires 2022.
7. Rapport quinquennal sur les attributions de compensation 2017-2020.
8. Révision dérogatoire des attributions de compensation.
9. Notification des attributions de compensation prévisionnelles aux communes membres de la Communauté d'Agglomération Pays Basque.
10. Autorisations d'engagement et de mandatement de dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2022 – Complément.
11. Participation de la Communauté d'Agglomération Pays Basque au capital de la SCIC HedaB+.

Tourisme

12. Demande de dénomination de commune touristique pour la commune d'Ainhoa.

Gestion intégrée du cycle de l'eau

Eau potable et Assainissement

13. Assainissement Eaux pluviales - Secteur 1 Sud Pays Basque. Approbation du zonage des eaux pluviales des communes d'Ahetze, Ainhoa, Arbonne, Ascain, Bariatou, Ciboure, Guéthary, Hendaye, Saint-Jean-de-Luz, Saint-Pée-sur-Nivelle, Sare et Urrugne.
14. Assainissement Eaux usées - Secteur 1 Sud Pays Basque. Approbation du zonage d'assainissement des eaux usées des communes d'Ahetze, Ainhoa, Arbonne, Ascain, Bariatou, Ciboure, Guéthary, Hendaye, Saint-Jean-de-Luz, Saint-Pée-sur-Nivelle, Sare et Urrugne.

Urbanisme et Aménagement

15. Bilan de la mise à disposition du public et adoption de la modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Arcangues.
16. Engagement d'une déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Cambo-les-Bains.